



Communiqué de presse

13 septembre 2021

L'organisme de formation de l'Unafo certifié Qualiopi !

L'organisme de formation des métiers du Logement Accompagné de l'Unafo a obtenu le 25 août 2021 la certification Qualiopi délivrée par CertUp pour une durée de 3 ans.

Qualiopi est le nouveau référentiel qualité des organismes de formation mis en place par le Ministère du Travail en 2019.

L'Unafo a obtenu la certification sans réserve, basée sur le Référentiel National Qualité mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Cette certification atteste « *de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions concourant au développement des compétences, et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers* ». En outre, elle permet aux associations/entreprises de continuer à financer leurs projets de formation avec l'Unafo en mobilisant des fonds publics ou mutualisés dédiés à la formation.

Le rapport d'audit de CertUp - organisme certificateur - a souligné les nombreux points forts des prestations délivrées par l'Unafo :

- Un haut niveau de qualité des formations en cohérence avec les besoins des stagiaires et des entreprises/associations clientes.
- La démarche d'amélioration continue et globale
- Les exigences de qualification des formateurs
- La forte implication de toute l'équipe (formateurs et équipe Unafo) dans l'expérience des participants
- L'accent porté sur la qualité de service, la pédagogie, le suivi individuel des stagiaires et la transparence des informations à destination des stagiaires, des associations/entreprises et des partenaires.

Koudiev Sidibé, Responsable de l'organisme de formation réagit sur ce rapport d'audit : « *L'équipe de l'Unafo a toujours été exigeante quant à la qualité de ses prestations ; cette exigence se traduit par une volonté d'apporter à chaque stagiaire une réponse pertinente au regard de son projet professionnel. Et c'est dans cette dynamique que les formateurs et les salariés de l'Unafo se positionnent en tant que « partenaire du développement des compétences » des associations /entreprises et des salariés. La certification nous conforte dans nos pratiques professionnelles.* »

La certification Qualiopi a pour objectif de mesurer la performance sur 7 critères « qualité » :

- Les conditions d'information du public, les délais pour y accéder et les résultats
- L'identification précise des objectifs,
- L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées.

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

* * *

A propos de l'Unaf - Union professionnelle du logement accompagné

L'Unaf, présidée par Jean-Paul Vaillant, directeur Général de l'Adef, et dirigée par Arnaud de Broca, est l'Union professionnelle du logement accompagné. Elle rassemble les initiatives de 155 acteurs, qui gèrent près de 140 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unaf représente ses adhérents, anime et structure le réseau, et contribue à la professionnalisation du secteur.

Contacts Presse :

Unaf - 01 40 71 71 16

Virginie Camelin - 06 67 29 01 94

virginie.camelin@unaf.org

Agence Bpr France - 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel - 06 60 91 78 89

pierre@bprfrance.com

Sophie Decaudin - 06 03 34 05 00

sophie@bprfrance.com

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ